

Cercle Généalogique de la Côte d'Emeraude

Bulletin de Ré-adhésion

Année 2022



Cotisation pour une personne [Donne un accès à Généabank de 200 points par trimestre] = 20 € :

Cotisation pour un couple (1^{re} personne) [Donne un accès à Généabank de 200 points par trimestre] = 14 € :

Cotisation pour un couple (2^{ème} personne) = 14 € :

Don pour soutenir l'association « Cercle Généalogique de la Côte d'Emeraude » =

Abonnement facultatif à la revue « Racines 35 » : = 19 €

N° d'Adhérent :

Total : €

1^{re} personne : Madame Monsieur

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Date de naissance : Profession ou retraite(e) de :
 Miel : Logiciel de Généalogie :

2^{ème} personne du couple : Madame Monsieur

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Date de naissance : Profession ou retraite(e) de :
 Miel : Logiciel de Généalogie :

« Conformément à la loi sur la protection des données, le non renouvellement de votre adhésion entraînera le retrait des informations vous concernant dans les fichiers du Cercle Généalogique de la Côte d'Emeraude et du Cercle Généalogique d'Ille et Vilaine et ce 1 mois après leur Assemblée Générale ».

Fait à : le :
 Signature :

Nos cotisations et abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année.
 Règlement par chèque Règlement par virement Règlement en espèces

1° Règlement par chèque à l'ordre du : C.G.C.E. Bulletin de Ré-adhésion à retourner au : Cercle Généalogique de la Côte d'Emeraude - BP 60204 - 35801 DINARD Cedex
 Nom de la Banque : N° de chèque :

Au verso de votre chèque, mettre votre numéro d'adhérent

2° Règlement par virement bancaire (SEPA) à l'ordre du C.G.C.E. :
 (IBAN = FR76 1360 6000 3946 3212 1564 525) avec en référence « cotisation 2021 et votre numéro d'adhérent), et le bulletin d'adhésion soit scanner et envoyer par mail au cgce35@orange.fr ou à retourner au : Cercle Généalogique de la Côte d'Emeraude - BP 60204 - 35801 DINARD Cedex